



Le sport dans la campagne présidentielle

Positions du Think tank
Sport et Citoyenneté

**Sport and
Citizenship**
Sport serving society



**Sport et
Citoyenneté**
Le Sport au service de la société

Positions du Think tank *Sport et Citoyenneté* relatives aux enjeux majeurs pour l'avenir du sport français

Dans le cadre des prochaines échéances électorales, le Think tank européen Sport et Citoyenneté présente une série de propositions non exhaustives sur les thématiques majeures du sport.

A chaque thème sont associées une idée forte et une recommandation. D'autres recommandations sont disponibles auprès de notre Think tank. Ces propositions sont issues des débats initiés au sein du Comité Scientifique et des six réseaux thématiques coordonnés par Sport et Citoyenneté et reprises dans le cadre de ses travaux et de ses événements (conférences, workshops, tables rondes...).

Nous pensons que le sport, dans ses multiples facettes, est un domaine d'étude pertinent et sous-estimé. C'est un outil puissant, qui doit prendre sa part dans la réalisation des différents enjeux de société.

Qui sommes-nous ?

Sport et Citoyenneté est le seul think tank en Europe dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport.

Sport et Citoyenneté est un think tank indépendant qui s'appuie sur dix années d'expertise et bénéficie d'une reconnaissance des autorités publiques et des parties prenantes du sport européen. Il est ainsi régulièrement consulté par les institutions internationales et européennes, les États Membres, le mouvement sportif et la société civile qui le reconnaissent comme un interlocuteur privilégié dans ce domaine. Il participe actuellement à plusieurs projets européens (Erasmus +), notamment le projet PASS, dont l'étude vise à mettre en avant les enjeux de l'inactivité physique dans les sociétés européennes.

Sport et Citoyenneté produit une réflexion sur les enjeux socio-politiques du sport, en réunissant plus de 300 experts au sein d'un Comité Scientifique et de réseaux thématiques. L'objectif est d'aboutir, par une réflexion transversale et pluridisciplinaire, à un échange d'idées alimentant les travaux de production du think tank.

La promotion de ces travaux s'effectue via des publications, des conférences, des actions de communication et un accès privilégié aux médias. L'objectif de Sport et Citoyenneté est de participer au processus de construction des politiques publiques, nationales et européennes, du sport, de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté, du développement durable, de l'économie et de la cohésion sociale.

I. Le sport, enjeu politique et économique

1. Promouvoir une gouvernance du sport plus efficiente

Le contexte : Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale... sauf en matière sportive! La clause générale de compétences prévaut toujours en la matière, chaque niveau de collectivités territoriales pouvant continuer à intervenir dans le domaine du sport. Cette gouvernance multiniveau, où doit présider le principe de subsidiarité, reste à organiser entre les différents échelons territoriaux, ainsi qu'entre l'État, le mouvement sportif et les collectivités territoriales.

Notre proposition

Adopter dès le début du prochain quinquennat un grand projet de loi sur le sport, visant à établir une répartition claire des compétences. L'État étant chargé de définir les orientations des politiques publiques sportives en lien avec le mouvement sportif, et de garantir l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive ; chaque niveau territorial intervenant prioritairement en fonction des compétences qui lui sont déjà reconnues par la loi.

2. Placer le sport et l'activité physique au cœur de nos politiques publiques

Le contexte : Le sport est un phénomène sociétal, économique et médiatique. Mais il existe un décalage entre les discours et l'importance qui lui est accordée d'un point de vue politique. A titre d'exemple, le budget « Sport » 2017, s'il est en hausse (521 M€ contre 497 M€ pour l'année 2016), ne représentera que 0,1% du budget total de l'État. C'est trop peu. De plus, la promotion de l'activité physique est aujourd'hui un enjeu majeur d'un point de vue sanitaire (lutte contre la sédentarité) et économique (économie de santé).

Notre proposition

Faire de la promotion d'un mode de vie actif l'une des priorités politiques majeures des prochaines années. Instaurer une structure interministérielle sous l'autorité du Premier Ministre, chargée d'élaborer et de coordonner les politiques publiques de promotion de l'activité physique dans tous les environnements de vie.



3. Utiliser la puissance de l'économie du sport pour plus de solidarité financière et pour la mise en place de politiques de développement durable

Le contexte : En 2013, la dépense sportive française annuelle s'élève à 35 milliard d'euros, ce qui représente environ 1,8% du PIB. Au niveau de l'emploi, la filière « Sport » mobilise près de 350 000 salariés pour un volume de travail d'environ 275 000 ETP à fin 2013. On estime aussi que près de 7 à 8 milliards d'euros de recettes indirectes sont générées par le sport.

Notre proposition

Maintenir les systèmes de solidarité financière (Taxe Buffet, prélèvement sur les mises des jeux de loteries) et les orienter principalement vers le développement de la pratique du sport pour tous (équipements sportifs de proximité, accompagnement des clubs...)

4. Développer la diplomatie sportive française d'un point de vue politique et économique

Le contexte : Les influences économiques, politiques et sociétales dont le sport peut se prévaloir sont encore sous-estimées. Comme le soulignent deux rapports récents rendus en France et au niveau européen, il s'agit pourtant d'un outil de soft power particulièrement utile dans la conduite des relations internationales, d'un facteur d'attractivité et de rayonnement pour notre territoire et aussi d'un vecteur de développement économique et de création d'emplois, à travers notamment l'exportation de notre savoir-faire à l'étranger.

Notre proposition

Conforter le poste d'ambassadeur pour le sport et définir une stratégie globale en la matière. Associer l'ambassadeur sur le sport et des représentants économiques (entreprises, organisateurs) ou sportifs (responsables fédéraux...) aux délégations officielles accompagnant les personnalités politiques lors de leurs déplacements dans des pays où des intérêts diplomatiques et sportifs sont réels. Continuer à faire de la France un territoire d'accueil pour l'organisation des grands événements sportifs internationaux et apporter un soutien sans faille à la candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

5. Garantir l'intégrité et l'éthique du sport

Le contexte : Ces dernières années ont été marquées par de nombreux scandales touchant la gouvernance et l'organisation du sport (dopage, corruption, manipulation des résultats...). Cela rejaillit sur l'image du sport, sur son économie et constitue un danger réel pour son avenir.

Notre proposition

Faire de la lutte contre le dopage et contre la manipulation des compétitions sportives une priorité à l'échelle nationale, et s'engager au niveau européen et international dans ce domaine, en ratifiant la Convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives.

6. Développer une politique européenne du sport

Le contexte : Depuis l'adoption du traité de Lisbonne, l'Union européenne dispose d'une compétence d'appui en matière sportive. Elle a adopté un Plan de Travail triennal (2014-2017) et, avec le cadre budgétaire 2014-2020, elle dispose désormais d'un programme de financement propre (programme Erasmus+ Sport).

Notre proposition

Renforcer l'engagement de la France à l'échelle européenne, en développant une véritable stratégie d'accès aux financements européens et de création de projets où l'Hexagone peut jouer un rôle pilote. Faire du Bureau des affaires européennes et des relations internationales du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports le pivot de cette mission.



II. Le sport accessible à tous

1. Faire du sport un lieu de mixité femmes-hommes

Le contexte : Entre 2000 et 2010, la part des femmes déclarant pratiquer une activité physique ou sportive s'est accrue de 11% (+5% pour les hommes). Une progression que l'on retrouve au niveau des taux de licences, puisqu'entre 2008 et 2012, c'est vers le public féminin que la progression est la plus forte (+13% contre +5,8% chez les hommes). Si les courbes se rapprochent, le sport reste encore majoritairement pratiqué par des hommes. De plus, malgré les dispositions de la Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le sport reste un secteur où l'accès aux postes à responsabilité demeure plus compliqué pour les femmes. En 2016, seule une femme était présidente d'une fédération sportive olympique.

Notre proposition

Au niveau de la pratique, pérenniser la mise en place et la déclinaison territoriale des plans fédéraux de féminisation. Au niveau de la gouvernance, appliquer fermement les dispositions de la Loi du 4 août 2014 visant à favoriser la parité dans les instances dirigeantes des fédérations, et accompagner les candidates en développant des programmes de formation et de mentorat. Au niveau de la médiatisation, renforcer la présence d'événements sportifs féminins dans la liste des événements sportifs d'importance majeure protégés par la directive Télévisions Sans Frontières, et défendre politiquement ce projet auprès des institutions européennes.

2. Mettre en place les conditions d'un sport inclusif

Le contexte : On compterait en France près de 12 millions de personnes touchées par un handicap, qu'il soit visible ou invisible. Pour ces personnes, et malgré les avancées prévues dans la loi du 11 février 2005, l'accès à un certain nombre de services ou domaines de la vie sociale reste complexe. On pense bien sûr aux questions relatives à l'emploi, à la scolarité mais aussi aux activités culturelles et sportives, qui constituent des temps de loisirs et d'épanouissement personnel nécessaires à chacun.

Notre proposition

Améliorer l'accueil de pratiquants en situation de handicap, en intégrant un module obligatoire dans la formation générale des encadrants sportifs (éducateurs, enseignants...). Intensifier la mise en accessibilité des infrastructures et des services sportifs (cadre bâti, accueil, informations et pratiques).

3. Lutter contre la sédentarité

Le contexte : L'activité physique est souvent considérée comme recouvrant uniquement la pratique sportive, alors qu'elle englobe toutes les formes d'activités physiques quotidiennes, de travail ou de loisir. Les effets favorables de l'activité physique et de la réduction de la sédentarité en matière de prévention d'un grand nombre de pathologies chroniques (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, cancers, etc.) sont désormais avérés par de nombreux documents et études de référence, en France comme en Europe. Pourtant, selon les chiffres de la dernière enquête Eurobaromètre sur le sport et l'activité physique menée en 2014, 43% des Français font du sport au moins une fois par semaine, contre 48% en 2009.

Notre proposition

Favoriser l'accès au sport dans le cadre d'un parcours de santé (lutte contre le déficit de la sécurité sociale et amélioration de la santé publique) par la mise en place du sport sur ordonnance et l'accès gratuit (ou à très faible coût) aux installations sportives. Cet objectif passe également par la mobilisation des décideurs publics locaux afin d'engager une réflexion autour des villes actives, par la modification des environnements de vie et l'initiation d'un mode de vie plus actif pour tous les publics, à tous les âges de la vie.



III. Le sport au service de la cohésion sociale

1. Insérer par le sport

Le contexte : En 2015, la France comptait plus de 2,7 millions d'étrangers non communautaires en situation régulière vivant sur le territoire national. Le nombre de demandeurs d'asile (en 2015) a augmenté de 70% par rapport à 2014 dépassant le million, dont un quart environ provient de Syrie. L'OCDE estime que cette tendance à la hausse n'est pas prête de s'arrêter étant donné la « complexité des causes » des flux actuels.

Notre proposition

Utiliser le sport comme un instrument majeur dans l'accueil et l'insertion des populations migrantes, afin de consolider la cohésion sociale à l'échelle des territoires et du pays, de lutter contre le racisme, et d'éviter le renforcement des appartenances communautaires, réelles ou supposées.

2. Encourager une citoyenneté active en valorisant le bénévolat

Le contexte : En 2016, 63% des Français indiquent donner du temps ou l'avoir déjà fait, un chiffre stable depuis plusieurs années. L'engagement chez les jeunes est aussi en augmentation (21% des 15-35 ans ont une activité bénévole en 2016, +5% depuis 2010). Le sport est le 2^e secteur qui fédère le plus les bénévoles (6,1% des Français) et qui a connu une progression constante sur les 6 dernières années (+1,1%).

Notre proposition

Étendre le principe de validation obligatoire, au sein des formations de l'enseignement supérieur (crédits ECTS), des compétences, connaissances et aptitudes acquises par un engagement dans une activité bénévole prévu par la Loi «Égalité et Citoyenneté», en systématisant la mise en place de compensations connexes : mise en œuvre effective du congé d'engagement, points retraite, défraiement etc.

3. Utiliser le sport comme outil de compétitivité et de bien-être dans les entreprises

Le contexte : Plusieurs études démontrent aujourd'hui l'impact des activités physiques et sportives sur la santé et pointent du doigt la nécessité de promouvoir un mode de vie actif dans tous les environnements de vie. Cela est d'autant plus vrai au travail, qui est l'espace de vie où nous passons le plus de temps dans la journée.

Selon l'OMS, l'activité physique au travail aurait des effets bénéfiques sur la santé physique, mentale et sociale des salariés. Une étude menée en 2015 sous l'égide du CNOSEF et du MEDEF indique qu'un collaborateur sédentaire qui se met à pratiquer régulièrement une activité physique et sportive peut voir sa productivité croître de 6% à 9% et qu'une pratique régulière d'une activité physique et sportive par un salarié peut permettre à notre société d'économiser entre 308 et 348€ de dépenses de santé par an.

Notre proposition

Poursuivre l'évaluation des bénéfices potentiels du sport sur les salariés et promouvoir la pratique des activités physiques ou sportives au sein de l'entreprise. Lever le vide juridique actuel en considérant la fourniture de services sportifs comme un élément favorisant la qualité de vie au travail et non comme un avantage en nature soumis aux cotisations sociales.

4. Améliorer l'impact environnemental des événements sportifs

Le contexte : Qu'elles soient de grande ampleur (Jeux olympiques, Coupe du Monde...) ou de masse (2,5 millions de compétitions sportives organisées chaque année en France), les manifestations sportives ont un impact réel sur l'environnement. Elles constituent aussi autant d'occasion de sensibiliser les différents acteurs (pratiquants, organisateurs, spectateurs...) aux enjeux environnementaux.

Notre proposition

Poursuivre et intensifier les efforts engagés en matière de protection environnementale en travaillant plus particulièrement sur les manifestations sportives, qu'elles soient de masse ou de dimension internationale (extension des événements labellisés ISO20121, déploiement de la Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable du Sport, etc.), et en les utilisant comme vecteurs de sensibilisation et de responsabilisation du grand public sur les questions environnementales.



IV. Le sport, facteur d'éducation

1. Conduire une véritable politique d'éducation par le sport, au bénéfice des plus jeunes

Le contexte : Selon le baromètre santé de l'OCDE (2016), seuls 14% des garçons et 6% des filles de 11 à 15 ans pratiquent une activité physique quotidienne (au moins une heure) dans l'Hexagone, plaçant la France à l'avant-dernière place au sein de l'Union européenne (la moyenne est de 20% pour les garçons et 10% pour les filles).

On constate également un décrochage sportif à l'adolescence, chez les garçons comme chez les filles, avec une situation plus marquée pour ces dernières.

Notre proposition

Faire de l'école le pivot d'un mode de vie actif, en valorisant davantage l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que le sport scolaire, de l'école à l'université. Encourager la création d'équipements sportifs de proximité adaptés et la création de passerelles avec les associations sportives et utiliser le sport et l'activité physique comme supports dans l'apprentissage des compétences formelles et informelles.



2. Lutter sévèrement contre les violences et les discriminations dans le sport

Le contexte : Le monde du sport n'échappe malheureusement pas aux violences et discriminations. En 2015, le Ministère des Sports publiait un Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport.

Notre proposition

Prévenir les violences, les discriminations et la montée du racisme en menant des campagnes récurrentes et en impliquant les fédérations et les clubs sportifs dans cette lutte. Appliquer les dispositions légales de droit commun existantes pour protéger les victimes et condamner les auteurs. Envisager le sport comme un outil dans la réinsertion des détenus.

3. Accompagner les sportifs de haut niveau vers plus de responsabilités sociétales

Le contexte : Dans le sillage de la Loi du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, d'importantes avancées ont eu lieu.

Notre proposition

Poursuivre les démarches autour du « double projet » pour les sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels, par la mise en place d'un lieu d'information unique regroupant toutes les informations et dispositifs existants, notamment en termes de reconnaissance des compétences informelles acquises par les athlètes au cours de leur carrière sportive.

Encourager les sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels à envisager pendant leur carrière leur projet professionnel et sociétal, afin de faciliter leur évolution professionnelle une fois leur carrière achevée.

